

29 HAUSSMANN SÉLECTION EUROPE

Rapport mensuel

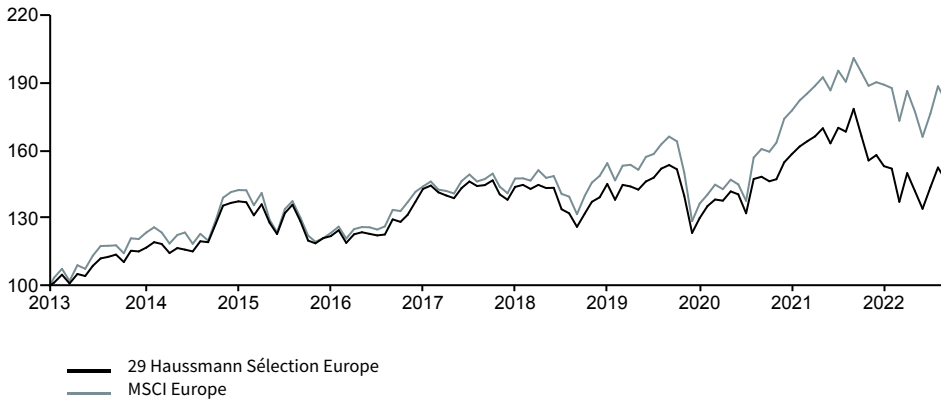


OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est d'optimiser sa performance sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans par un placement à dominante actions investi sur les marchés européens (de la zone « Euro » et/ou non « Euro »). Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des entreprises à transformer les enjeux du développement durables en vecteurs de performance. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement*
Fonds	1,34%	8,47%	2,30%	4,40%	2,52%	4,81%
Benchmark	-	-	-	-	-	-

Performances calendaires	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	-17,78%	20,24%	-3,38%	21,73%	-12,78%
Benchmark	-9,49%	25,13%	-3,32%	26,05%	-10,57%

* Performance annualisée

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (années)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	20,96%	18,22%	15,90%	-30,80%	13
Benchmark	-	-	-	-35,30%	12

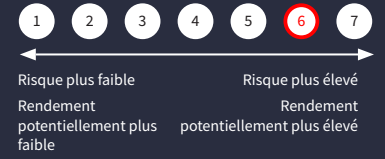
COMMENTAIRES DE GESTION

Les données économiques ont poursuivi leur amélioration, indiquant que les États-Unis, la zone euro et le Royaume-Uni avaient évité une récession au quatrième trimestre 2022 et que le premier trimestre de l'année 2023 était bien, voire trop bien engagé avec pour conséquence principale une poursuite de l'inflation plus longtemps qu'anticipé. La reprise économique de la Chine est attendue comme un soutien supplémentaire pour la croissance mondiale. L'inflation aux États-Unis, en zone euro et au Royaume-Uni a continué de ralentir, bien que moins rapidement qu'au cours des mois précédents, alors que l'inflation sous-jacente de la zone euro atteint un nouveau record. Dans ce contexte, la Fed, la BCE et la BoE ont relevé leurs taux d'intérêt de 50 points de base lors de leurs réunions de début février et ont annoncé de nouvelles hausses laissant présager des taux plus élevés à plus long terme. Les marchés boursiers américains ont subi une correction en février, les anticipations de hausse des taux des banques centrales ayant encore augmenté. Les actions européennes se sont appréciées de 1,5 % après une hausse forte en janvier. Après quatre mois de baisse, le dollar américain s'est renforcé en février, notamment par rapport au yen. Les prix des matières premières (y compris le gaz naturel) se sont affaiblis au cours du mois probablement aidé par un hiver peu rigoureux de façon générale. Les marchés actions ont connu une baisse de -3.6% pour l'indice américain S&P500 et de +1.7% pour l'Euro Stoxx 600. L'indice technologique américain (Nasdaq) baissé de -2.6%. Enfin le Japon, affiche une hausse plus mesurée de 0.36% pour le Nikkei 225 mais avec un Yen en baisse. Le FCP 29H SELECTION EUROPE a effectué les ventes suivantes : le titre KERING a été sorti du fonds après le récent rebond. Les valeurs SANOFI et CAPGEMINI ont été allégées. Les cash générés par ces ventes a été réinvesti principalement sur SAP, au regard de la bonne évolution de la transformation du business model vers le Cloud de l'entreprise. STMICRO ELECTRONICS a également été renforcée. En complément et compte tenu de perspectives résilientes les positions AIR LIQUIDE et SCHNEIDER ELECTRIQUE ont été remontées également dans le fonds. Sur le mois de février, le fonds 29 H SELECTION EUROPE a affiché une hausse de + 8.47%, quasi en ligne avec l'indice de référence qui a progressé de + 8.69%.

FÉVRIER 2023

PART CAPITALISATION EUR VL
FR0011443001 1590,78
Actifs nets 383,92 M€

Niveau de risque et de rendement UCITS (1)



Date de lancement

12 avril 2013

Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion

SG 29 Haussmann

Nom du gérant

Clotilde Jacob-Mattera

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part

EUR

Valorisation/Souscription/Rachat

Quotidien

Valeur liquidative d'origine

1000 EUR

Souscription minimum

1 millième de part

Droits d'entrée

1%

Droits de sortie

Aucun

Frais de gestion

2,00%

Frais courants

3,37%

Benchmark (indice de référence)

MSCI Europe
Indice de référence en net dividendes réinvestis

Éligibilité

Assurance-Vie
Comptes titres ordinaire
PEA

Autres parts disponibles

Part	ISIN	VL
DISTRIBUTION EUR	FR0007057443	2065,43
INSTIT. EUR	FR0012021541	1416,09

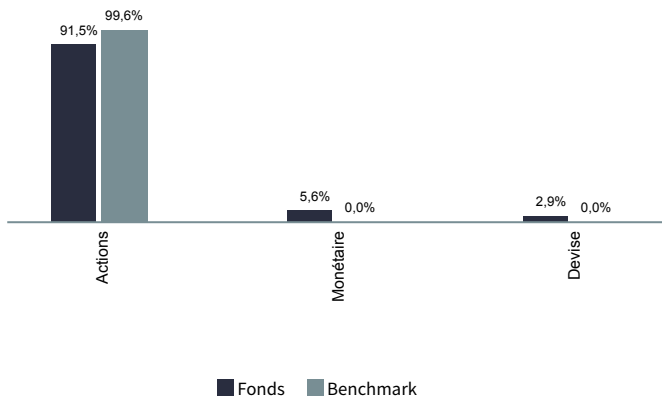
(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant :

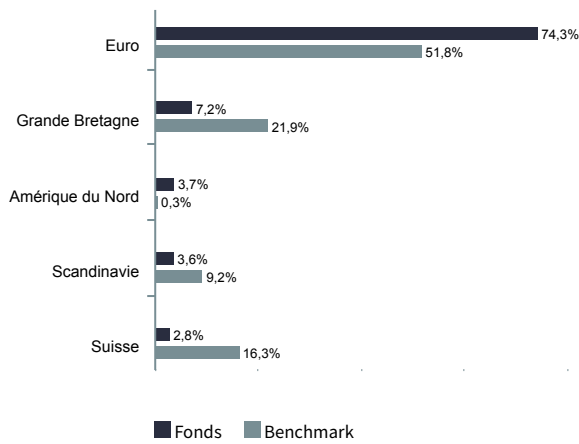
www.sg29haussmann.societegenerale.fr

Critères financiers

RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



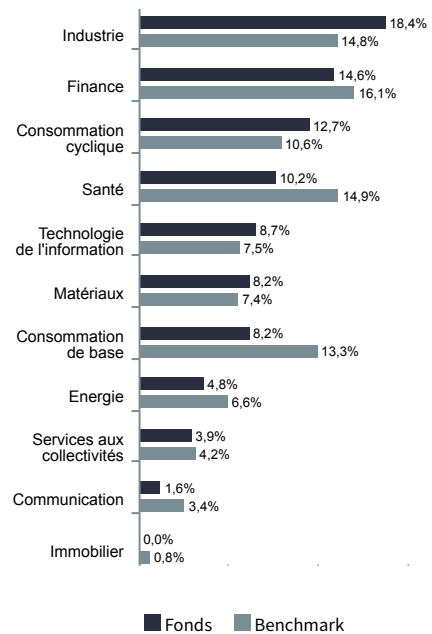
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS



10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids
AXA	5,8%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	5,7%
AIR LIQUIDE	5,3%
PERNOD RICARD	0
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	3,8%
VINCI SA	3,8%
BNP PARIBAS	3,4%
TOTAL ENERGIES SE	3,4%
MERCK KGAA	2,8%
DEUTSCHE BOERSE AG	2,6%

RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS



Critères extra-financiers

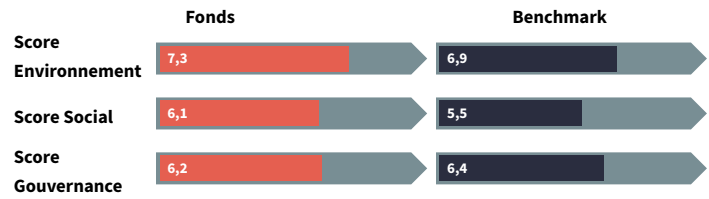
INDICATEURS ESG

	Fonds	Benchmark
Score ESG	8,4	7,9
Couverture de la notation ESG	93,60%	99,40%
Note ESG	AA	AA
Empreinte carbone	139,0	113,5
Couverture de l'empreinte carbone	93,60%	99,40%

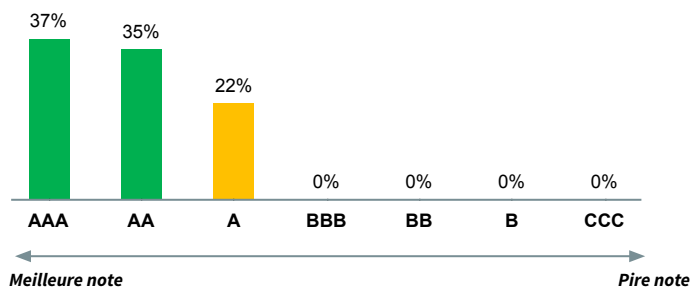


Une tonne de CO2 c'est un aller-retour Paris-New-York

SCORE ESG



RÉPARTITION PAR NOTES ESG

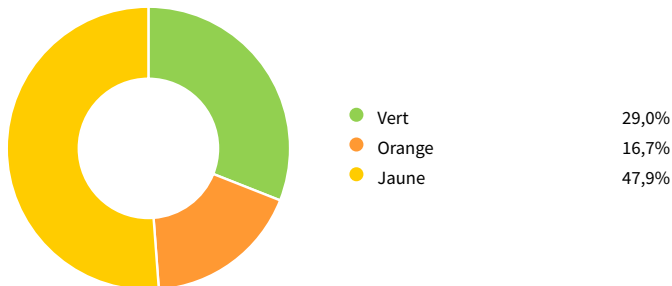


SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs avec plus de 15% de revenus dans :

Secteurs	Poids dans le fonds
Jeux d'argent	0,00%
Défense et armement	0,00%
Divertissements pour adultes	0,00%
Tabac	0,00%
OGM	0,00%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
SCHNEIDER ELECTRIC SE	28,5%	5,3%
MICROSOFT CORPORATION	21,7%	2,4%
IBERDROLA SA	20,4%	2,3%
SAP SE	22,7%	0,6%
KLEPIERRE SA	100,0%	0,3%

INDICATEURS D'IMPACT

Environmental	5% Revenus des solutions à impact durable Benchmark: 4,3% 100,0%/100,0%
Gouvernance	83% Membres indépendants au Conseil d'administration Benchmark: 83,6% 93,6%/99,4%

Social	44% Femmes au Conseil d'Administration Benchmark: 40,0% 93,6%/99,4%
Droits humains	0% Controverses Droits Humains Benchmark: 0,0% 93,6%/99,4%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

GLOSSAIRE

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.


Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.


Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.


Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille


CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

 **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

 **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.

 **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

 **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Membres indépendants au Conseil d'Administration : présence de personnes indépendantes au sein des conseils
- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. Les informations sur les performances passées ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Avant toute souscription du produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du produit envisagé, et notamment du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le site www.sgfundsolutions.com et le site de l'AMF (www.amf-france.org). Le prospectus est également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce document. Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, ayant son siège à PARIS, 29 Boulevard Haussmann, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG 29 Haussmann : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/>